



p/a **Naji et Jamileh AWAD, Bourguillon 6, CH-1723 Marly**
Tél : +41 (0)26 4364588 Fax : +41 (0)26 4364590
info@aider-beit-sahour.ch / www.aider-beit-sahour.ch
IBAN / BIC : CH98 0076 8011 0400 8580 9 / BEFRCH22

Assemblée générale ordinaire du 8 mars 2012.

Présentes : 17 personnes, y compris le comité.

Excusés : Mr Othmar Keel et son épouse.

Lecture du **Procès Verbal de l'assemblée du 22 mars 2011** par Nassim AWAD. Le PV est accepté à l'unanimité.

Rapport d'activités 2011.

Remarque : pendant 1 an et demi, Naji a été malade et n'a donc pas pu se rendre sur place. Il faudra, cette année 2012, faire quelque chose qui manifeste de nouveau notre présence à Fribourg.

Ecolages :

Cette année, nous avons envoyé plus d'argent pour les ecolages qu'en 2012. Il y a toujours des familles qui ont besoin de nous, car les écoles confessionnelles vivent de dons et de contributions des familles.

Quelques questions: Est-ce que l'école est obligatoire ? Quelles sont les écoles que nous soutenons ? Johannes Fankhauser et Naji répondent.

L'école est obligatoire pendant 8 ou 9 ans. Il y a une école publique de l'état palestinien, gratuite, une pour les filles et une pour les garçons.

Nous soutenons 4 écoles confessionnelles (chrétiennes), pour des élèves du primaire, secondaire jusqu'au bac, et occasionnellement / ponctuellement nous trouvons aussi des soutiens pour, par exemple, une élève à l'école d'infirmière.

Nous cherchons des familles qui ne peuvent pas payer l'écolage, et nous versons une partie de celui-ci directement à l'école.

Une famille peut tomber très vite dans la pauvreté, car il n'y a pas d'allocations sociales, seulement la charité.

Clinique du « Greek Catholic Convent » : nous la soutenons maintenant directement avec un montant annuel, car il est quasiment impossible de faire parvenir du matériel dans de bonnes conditions. La clinique peut se fournir sur place.

Place de jeux

On a envoyé encore 5 000 fr pour continuer l'aménagement. Le travail a bien avancé, ils ont aussi planté quelques arbres.

Situation sur place

L'autorité Israélienne détruit les maisons des Palestiniens à Jérusalem.

La vie est plus difficile car tout est plus cher, et les populations sont obligées de faire des tas de détours et de passer des chek-points à tout moment (il y en a environ 700, dont certains mobiles, dans tous les territoires)

2 personnes ayant voyagé récemment dans les territoires confirment ces contrôles.

Les comptes pour l'année 2011.

Au total 38 000 Frs ont été attribués en 2011.

14 000 frs étaient déjà en Palestine au 31 décembre 2010.

4 000 Frs ont été transportés par Marie et Johannes Fankhauser

20 000 Fr ont été transportés par l'abbé ALLAZ.

Nous avons attribué de l'aide à 4 écoles

- école latine patriarcale : 18 200 Shekels, 2 quittances reçues
 - école grecque orthodoxe : 25 000 shekels, 2 quittances reçues
 - école catholique melkite : 21 000 shekels
 - école évangélique luthérienne : 25 525 Shekels
- Total : plus de 89 000 shekels, soit 28 000 Frs.

5 000 Frs ont été envoyés à la clinique.

5 000 frs ont été envoyés pour la place de jeux.

Les comptes ont été vérifiés par Noël Ruffieux et Hildi Keel. Ils sont **acceptés à l'unanimité**.

Questions sur l'envoi d'argent. Pourquoi pas par les banques ?

Les frais sont énormes. L'argent fait souvent des détours et la personne qui doit se déplacer pour aller le retirer est repérée.

Certaines banques comme la banque de Genève ne travaillent pas avec la Palestine.

Elisabeth Clément signale qu'on peut retirer de l'argent au bancomat à Bethléem depuis un compte Suisse (Banque Vaudoise). Est-ce que ce ne serait pas possible d'établir un compte suisse de telle manière qu'on puisse retirer là-bas ?

Un tel compte devrait être au nom d'une ou 2 personnes précises en Palestine. Question un peu en suspend...

Changement de caissier : Roland a remplacé Bertrand Coquoz il y a 10/12 ans. Il y a maintenant 2 nouveaux membres au comité : Marie et Johannes Fankhauser. Roland propose **que Johannes reprenne le rôle de caissier** dès l'année 2012. **La proposition est acceptée.**

Projets 2012 : continuer nos actions principales.

Si sa santé se maintient, Naji se rendra à Beit-Sahour avec Jemilleh dans quelques semaines.

1^{er} but : terminer la place de jeux et s'assurer qu'elle peut fonctionner.

Continuer également le soutien aux écolages et à la clinique.

Roland Fragnière fait remarquer que Naji et Jemilleh ont toujours payé leur billet d'avion eux-mêmes. Johannes remercie Naji qui ne s'est jamais découragé de travailler pour l'association et lui souhaite un bon rétablissement.

Divers :

Jean-Pierre Clément félicite l'association pour le site internet :

-il se met tout en haut des propositions quand on introduit « Aider Beit-Sahour »,

Il peut donner des idées de don même à des personnes qui ne nous connaissent pas.

Important aussi :

-de mettre aussi la convocation à l'assemblée, avant la date, dans l'actualité.

- mettre plus de liens avec des associations palestiniennes ou pro-palestiniennes,

Par exemple : **Peace Water** : site avec 1 partie sur la Palestine

Urgence Palestine Genève.

Personnes présentes à cette assemblée :

Comité : Naji, Jemilleh et Nassim AWAD, Roland et Raymonde FRAGNIERE, Johannes et Marie FANKHAUSER, Isabelle TISSOT et Claire Berset (PV).

Membres : Mme COQUOZ, Bertrand, Marie et Camille COQUOZ, Jean-Pierre et Elisabeth CLEMENT, Noël RUFFIEUX, Gilbert FELLAY